

Burundi : Création d'un Comité technique chargé de la mise en place de la CVR

@rib News, 14/06/2011 Le Chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza vient de créer un Comité technique chargé de la préparation de la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation, peut-on lire dans un décret signé lundi 13 à Bujumbura. Selon le décret, ce Comité est composé de sept membres : M. KAVAKURE Laurent (Président), Mme NKINAHAMIRA Pascasie (Vice-Président), M. SINDAYIGAYA Jean Marie (Secrétaire), M. NDARUBAGIYE Léonce, Me SEGATWA Fabien, Mme BIZIMANA Clotilde, et M. MUKURI Melchior. Selon le décret, ce Comité est en outre chargé de :

- Définir et proposer des orientations méthodologiques de la Commission Vérité et Réconciliation ;
- Visiter les expériences des autres pays en vue de dégager des options utiles au Burundi ;
- Adapter les textes législatifs et réglementaires aux conclusions issues de la Consultation populaires, notamment la Loi n° 1/18 du 27 décembre 2003 portant mission, composition et fonctionnement de la Commission Vérité et Réconciliation ;
- Déterminer le budget de fonctionnement de la Commission ;
- Proposer des critères pour la désignation des membres de la Commission.

Le Comité établit le cadre de référence incluant la méthodologie, l'organisation et le chronogramme des activités et les moyens nécessaires pour réussir sa mission et peut se faire appuyer par une équipe d'experts en cas de besoin. Le Comité a un mandat de trois mois à l'issue duquel il transmet son rapport au Président de la République. Le rapport sera analysé et exploité par les institutions nationales et partenaires concernés, précise le décret. [MG]